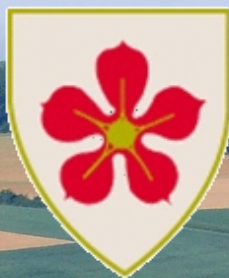


SENINGHEM



Juillet 2018

Bulletin Municipal n°22



SENINGHEM DUCASSE

**SAMEDI
28 JUILLET**

18h: **Marche** 5,9 ou 12 Kms 4€
Départ de la salle d'activités, inscriptions à partir de 17h30. Sandwich et boisson à l'arrivée
18h30: **Match amical de foot** ASC/Nielles
20h30: **Ambiance irlandaise** avec le groupe Mostly dry
Distribution de tickets aux enfants de la commune, **Restauration**

**LUNDI
30 JUILLET**

18h30: **Spectacle du centre de loisirs**
Restauration

**DIMANCHE
29 JUILLET**

8h/18h: **Brocante** rue principale 2€/4m
Animation musicale, concert de cornemuse
9h/12h: **Concours de pétanque** au stade
12h: **Démonstration danse** par Seningh'en danse (1ere partie)
16h: **Match de la JSSN** (Jeunes)
17h: **Démonstration danse** par Seningh'en Danse (2ème partie)
18h: **Concert « tribute balavoine »** interprété par Pascal Olivier
20h: **Repas « cochon à la broche »** 12€ sur réservation, **Soirée dansante**
23h: **Feu d'artifice**

**Attractions
foraines
Les 3 jours**

Mairie de SENINGHEM Tél: 03.21.39.63.81





AGENDA des MANIFESTATIONS

A.S.C.Seninghem : PETANQUE - La BOULE SENINGHEMOISE / COURS COLLECTIFS de FITNESS / DANSE MODERNE / FOOTBALL / MARCHE - **COMITE des FÊTES - CLUB de l'AMITIÉ - BIBLIOTHEQUE** du Foyer Rural de Coulomby et de la Commune de Seninghem

- Samedi 7 JUILLET 2018 : Stage de trail 100% filles
- Mercredi 11 JUILLET 2018 : REPAS du CLUB de l'AMITIE
- Samedi 14 JUILLET 2018 : CEREMONIE COMMEMORATIVE, Tir à l'Arc
- Les 21/22/23 JUILLET 2018 : WEEK END au PUY du FOU - PLUS de RENSEIGNEMENTS sur le SITE du COMITE des FETES
- Les 28/29/30 JUILLET 2018 : DUCASSE (Randonnée, brocante, feu d'Artifice,...)
- Du 2 au 10 SEPTEMBRE 2018 : NEUVAINES à NOTRE-DAME des ARDENTS
- Samedi 22 SEPTEMBRE 2018 : NETTOYONS la NATURE
- Samedi 29 SEPTEMBRE 2018 : REPAS SPECTACLE DANSANT - PLUS de RENSEIGNEMENTS sur le SITE du COMITE des FETES
- Dimanche 30 SEPTEMBRE : LADIES'ROSE TRAIL
- Samedi 6 OCTOBRE 2018 : REPAS de la BOULE SENINGHEMOISE
- Dimanche 7 OCTOBRE 2018 : TRAIL du Chemin de la Craie
- Mercredi 10 OCTOBRE 2018 : REPAS du CLUB de l'AMITIE
- Dimanche 21 OCTOBRE 2018 : CONCOURS de CARTES du CLUB de l'AMITIE
- Dimanche 11 NOVEMBRE 2018 : CEREMONIE COMMEMORATIVE du 11 NOVEMBRE
- 19/20/21 DECEMBRE 2018 : DISTRIBUTION des COLIS de NOEL
- Mardi 18 DECEMBRE 2018 : ARBRE de NOEL des ENFANTS du VILLAGE
- Mercredi 19 DECEMBRE : ARBRE de NOEL des ENFANTS du FOOT
- Lundi 31 DECEMBRE 2018 : REVEILLON de ST SYLVESTRE

Permanences de la Mairie

Mairie de Seninghem 90 rue Principale 62380 SENINGHEM



03.21.39.63.81 ou 09.67.22.63.81



mairie-seninghem@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public :

- Lundi de 16h30 à 19h - Mercredi de 10h30 à 12h

- Jeudi de 16h30 à 19h.

Mr le Maire sera présent en Mairie :

- Mercredi de 11h à 12h et Jeudi de 17h30 à 19 (sauf si réunion)

- Du 16 au 21 Juillet puis du 6 au 18 Août, la Mairie ne sera ouverte que les :

- Mercredis 18 Juillet, et 8 Août de 10h à 12h.

- Jeudi 16 Août de 10h à 12h.



ETAT CIVIL 2018

Nos joies et nos peines.

La Cigogne est passée...

1. **Abygaëlle COLIN** née le 8 Mai 2018 à Boulogne/Mer de Jean-Marie COLIN et de Ludivine BARBAUX - domiciliés 117 Rue Principale 62380 SENINGHEM
2. **Jeanne VILLAIN** née le 19 Mai 2018 de Michaël VILLAIN et de Juliette HUMETZ - domiciliés N° 16 RN42 - La Raiderie 62380 SENINGHEM
3. **Mia LEDEZ** née le 6 Juin 2018 à BOULOGNE sur MER de de Cédric LEDEZ et de Laëtitia HONVAULT - domiciliés 24 A RN42 - La Raiderie 62380 SENINGHEM

Nous avons eu la douleur de perdre...

- **Mme Agnès QUANDALLE née De BERSACQUES**, âgée de 82 ans, décédée à Seninghem le 25 Janvier 2018
- **Mr Didier ALLOUCHERY**, âgé de 50 ans, décédé à Seninghem le 24 Mars 2018
- **Mme Thérèse CAZIN**, âgée de 63 ans, décédée à Seninghem le 14 Avril 2018
- **Mme Thérèse FICQUET**, âgée de 92 ans, décédée à Seninghem chez Mr et Mme PILLIER- FICQUET le 16 Avril 2018

INFOS – Rappels !

- **Bienvenue aux nouveaux habitants !** N'oubliez pas de vous présenter en mairie et de vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 Décembre.
- En agglomération, **limitez votre vitesse à 50** pour la **sécurité des piétons et des enfants!**
- C'est au riverain d'assurer **le nettoyage du trottoir et du caniveau** quand ils existent !
- **L'élagage des haies est obligatoire** le long des voies communales. Comme chaque année, **trop peu le font!**
- **Dans la semaine, les feux de broussailles, sont tolérés** sur la commune à condition qu'ils soient effectués dans de bonnes conditions et **sans aucune gêne pour les voisins !**
- Par contre, **il est interdit de débroussailler ou de tondre sa pelouse le dimanche.**
- **Respectez la Nature et votre Environnement !**
- **Un véhicule électrique en Auto partage** est disponible depuis quelques jours. Il est stationné sur le parking de la mairie. **Inscrivez-vous et réservez sur le site : « clem.mobi » !**
- Désormais les **demandes de cartes d'identité** peuvent se faire à **la Maison des Services**, au 1, Chemin du Pressart à LUMBRES.
- L'INSEE réalisera le **recensement de la population** du 17 Janvier au 16 Février 2019.



COMPTE-RENDU - FEVRIER 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - Jeudi 1er Février

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mr Jean Claude BOUFFART absent excusé.

Secrétaire de la séance : -Mr Joseph-Marie EVRARD.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 11 Décembre 2017, Mr le Maire apporte quelques précisions sur les différents points abordés ce jour-là :

- a. La distribution des colis aux personnes âgées en fin d'année s'est déroulée de manière très satisfaisante.
- b. Le véhicule électrique a été livré ce Mercredi 31 Janvier. Son utilisation (réservation, obligations de l'emprunteur,...) sera définie dans les prochains jours avec la CCPL en tenant compte des conditions imposées dans le cadre du T E P C V.
- c. Le devis pour le raccordement en eau à la Chapelle Notre Dame des Ardents s'élève à 836.72 € TTC. Le total avec la pose du compteur est donc de 2 668.39€. La participation de la commune sera donc de 1 334.20€ TTC.

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Adhésion du SIVU de la Morinie au SIDEALF, service assainissement non collectif :

Mr le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier adressé par le président du SIDEALF et de la délibération du syndicat en date du 12 Décembre 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion du SIVU de la Morinie composé des communes de Cléty, Dohem, Ouve-Wirquin, Pihem, et Wismes, au SIDEALF pour la gestion de la compétence assainissement non collectif.

b) Rénovation de l'éclairage public :

Mr le Maire rappelle le projet de rénovation de la totalité de l'éclairage public en association avec la FDE62. Un prêt de 28 371€ à taux fixe peut être obtenu pour ces travaux auprès de la caisse d'épargne, avec bonification du taux d'intérêt par la FDE62 partenaire. Plusieurs durées d'amortissement sont possibles : -5, -7, ou 10 ans avec des échéances constantes.

Un tableau avec les différentes conditions financières est présenté.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant qu'il n'y a aucun coût pour la municipalité, décide de réaliser avec la Caisse d'Epargne Hauts de France un prêt de 28 371 € sur une durée de 10 ans à échéance trimestrielle. Il autorise Mr Le Maire à signer le contrat de prêt et tous les documents relatifs à cet engagement.

Par ailleurs, Mr le Maire informe l'assemblée qu'un dossier de DETR a été déposé en Sous-Préfecture, pour ce projet 2018, afin d'obtenir un financement complémentaire.



c) Travaux sur la RN42 à La Raiderie :

Mr le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal lors de sa dernière réunion en date du 11 Décembre 2017. Ce jeudi matin, avec Mr J-L Chochoy adjoint, il a rencontré le responsable de la Maison du Département sur les lieux. Après débat, l'autorisation de réaliser une allée piétonne a été obtenue. Par ailleurs, le responsable conseille la pose de panneaux « Arrêt Bus » plus grands et à leds et de quelques barrières ainsi que la plantation d'ilots d'arbustes en biais au plus près de la voie de façon à donner une impression de rétrécissement. Il n'est pas favorable à la réalisation de dos d'ânes qui vont être bruyants pour les riverains. Un bureau d'étude pourrait être consulté afin d'obtenir d'autres propositions d'aménagement par la suite. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :- de réaliser dans un premier temps, les modifications préconisées, et - de demander au département une signalisation au sol pour le rétrécissement de la voie.

d) Travaux de Défense Incendie :

Mr le Maire informe le conseil municipal que deux nouveaux devis ont été demandés pour la mise en place des citernes souples. Celle à l'entrée du village, côté Est, sera finalement installée dans l'ancien chemin communal : rue du Parc, dont la largeur est suffisante mais la connexion au réseau d'eau sera plus complexe. Pour la seconde, située rue Paul Lefrançois, Mr le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le prix du m2 pour l'emprise de terrain nécessaire. Après délibération, compte tenu du prix actuel de la terre agricole, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix d'achat à 2 euros le m2 pour une surface d'environ 250 m2 à préciser.

e) Centre de Loisirs en Avril 2018 :

Un nouveau sondage proposant six demi-journées d'animation (3 à Nielles les B et 3 à Seninghem) pendant les deux semaines de vacances d'Avril a été adressé aux parents. Les réponses doivent être données en mairie pour le 15 Février. Un minimum de 25 inscriptions est demandé. Le tarif proposé est accepté à l'unanimité.

f) Questions diverses :

1. Bail de Chasse : Le loyer du bail de chasse pour la parcelle section F N°379 (48 ares) reste fixé au tarif décidé lors de la réunion du 31 Août 2017, à savoir 900 kg de blé.

2. Terrassements : L'entreprise Rozé d'Alquines va entreprendre dans quelques jours, différents travaux de terrassements et curage de fossés : -rue du Lusquet, ainsi qu'au hameau de Watterdal. La rue du Lusquet sera fermée ; une déviation se fera par le centre du village.

3. Maintenance Anti-Foudre à l'église : Une convention pour une visite annuelle de l'installation « anti-foudre » est proposée par la Sté Indelec pour un coût de 1 368€ TTC.

Le Conseil Municipal refuse cette convention d'un coût trop élevé.

4. Mr le Maire a demandé l'organisation d'un **Parcours du Cœur le dimanche 22 Avril de 9h30 à 12h30**

5. Une subvention de 100 € est accordée au GDON du Pays de Lumbres qui gère la lutte contre les rats musqués.

6. Le zonage du PLUI est toujours en cours.

7. Une D-P a été déposée par Mr le Maire pour la construction d'un abri ouvert contre le local technique (côté Ouest en limite de propriété). L'étude est en cours.

Le Maire, C TELLIER



COMPTE-RENDU - AVRIL 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 5 Avril 2018

Présents : *Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mr Paul Henri AVART, absent excusé.*

Secrétaire de la séance :-Mr Christophe LECLERCQ

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 1^{er} Février 2018, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

a. le **contrat de prêt concernant la rénovation de l'éclairage public** a été signé avec la caisse d'épargne, partenaire de la FDE 62. Les Ets BLOT ont implanté les mats supplémentaires. Les travaux sont programmés pour **début Juin**.

b. **L'allée piétonne dans la traversée de La Raiderie** a été réalisée. Deux nouvelles barrières ainsi que deux panneaux clignotants ont été posés au niveau de l'arrêt d'autocar. Trente poteaux bois ont été commandés et seront mis en place le long de la voie sur les deux côtés, dès réception.



c. **Un centre de loisirs** est finalement organisé avec la commune de Nielles les Bléquin **les 24/25/26/27 Avril 2018**. Vingt-six enfants sont inscrits à ce jour.

d. L'entreprise Rozé a dû repousser son intervention. Elle va effectuer les **travaux demandés (terrassements et curage de fossés)** à compter du lundi 9 Avril.

e. La Déclaration de travaux pour la construction **d'un abri ouvert** a été obtenue.

f. Le Bail de chasse a finalement été signé par le détenteur

2) L'ordre du jour est relu :

a) **Approbation du Compte de Gestion 2017 et Affectation des résultats :** Mr le Maire présente au Conseil Municipal les données du Compte de Gestion 2017. Le résultat de clôture présente **un excédent de 132 038.10€** en section de Fonctionnement, mais la section d'Investissement présente **un déficit de 21191.48 €**. Il y a un reste à réaliser en dépenses d'investissement de 86 500€ (travaux défense incendie, véhicule électrique,...), soit un besoin de financement de 107 691.48 €.

Aucune observation n'est formulée. **Le compte de gestion est accepté à l'unanimité.**

-Il est décidé d'affecter comme suit **l'excédent de fonctionnement (résultats 2017) :**

-107 691.48€ au compte 1068 (recette d'investissement)

- 24 346.62€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)



b) Compte Administratif 2017 :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et recettes effectivement réalisées en 2017 :

-En section de Fonctionnement :	-Total des Dépenses :	-414 268.23 €
	-Total des Recettes :	-490 355.21 €
-En section d' Investissement :	-Total des Dépenses :	-161 795.87 €
	-Total des Recettes :	-138 837.21 €

-Résultat de clôture de l'ensemble : -excédent de 110 846.62 €

-Reste à réaliser en dépenses d'Investissement de :- 86 500€

-Excédent de fonctionnement reporté sur 2018 : -24 346.62€ (Compte 002)

-Rappel des investissements réalisés en 2017 :

- Voirie :	- 46 787.70 €
- Cour école :	- 19 891.20 €
- Rénovation estaminet :	- 28 670.23 €
- Parafoudre église:	- 8166.00 €
- Electricité et sanitaires estaminet :	- 12 054.30 €
- Citerne Incendie La Raiderie :	- 13 772.91 €
- Achat Mobilier, équipement :	- 4 263.14 €

-La subvention du Conseil Départemental pour les travaux de voirie sera perçue en 2018.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le compte Administratif 2017.

c) Budget Communal 2018 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour 2018. Le Budget s'équilibre en recettes et dépenses à : **-499 720.62 €** en Fonctionnement, et **-293 291.48 €** en Investissement.

-En Dépenses d'investissement il est prévu :

- des travaux de voirie :	- 55 000€ (subvention Cl Départementale 40%)
- la rénovation complète de l'éclairage Public :	- 39500€ (subvention F D E 62 + certificats Energie 80%)
- des travaux de défense Incendie (2 citernes+ 1 poteau) :	- 87 500€ (subvention D E T R + Cl Département)
- l'achat d'un véhicule électrique pour l'auto partage + borne :-	30 000€ (subvention ministère écologie 80%)
- des Travaux en régie (abri ouvert, salle d'activités) :	- 15 000€
- des travaux d' isolation :	- 9 900€
- l'achat de mobilier et matériel :	- 8 000€
- l'Acquisition de terrains :	- 3 000€
- le remboursement du Capital des emprunts :	- 24 000€ ...

- En recettes, il est prévu :

-Un virement de la section de Fonctionnement de :	70 000 €
-un excédent de fonctionnement capitalisé :	121 091 € 48
-Des subventions (DETR, TEPCV, Conseil Départemental, F.D.E.) :	73 800 €
-Une récupération de la TVA sur 2016 (FCTVA) :	9 400 €
-Un prêt pour l'éclairage public (caisse d'épargne) :	28 400 € ...

-En Dépenses de Fonctionnement, Il est prévu :

-pour les charges à caractère général Fournitures, transports frais, taxes :	126 255 € 62
-pour les charges de personnel :	217 350 €
-pour les Charges de gestion courante :	50 500 €
-pour les Intérêts des Emprunts :	10 250 €
-pour le virement en Investissement :	70 000 € ...etc.



-En Recettes :

- produits des services et ventes :	36 410 €
- Impôts et Taxes :	214 740 €
- Dotations et Participations :	193 274 €
- Atténuation de charges :	6 000 €
- Revenus des immeubles :	6 000 €
- Excédent 2017 :	24 346 € 62 ...etc.

Concernant les **subventions** pour 2018 :-Celle du C .C. A .S est de : 3 000€. Toutes les autres sont maintenues à leur montant 2017. Une subvention de 1 350€ est accordée à la paroisse St Jean Baptiste en Pays Lumbrois pour les travaux effectués à la Chapelle Notre Dame des Ardents, une autre de 50€ au secours catholique.

Après délibération, le Budget 2018 est accepté à l'unanimité des membres présents.

d) Vote des taxes d'Imposition:

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2017 :

-Taux de Taxe d'habitation	12.00%
-Taux de Taxe sur le Foncier bâti	16,50%
-Taux de Taxe sur le Foncier non bâti	42,59%.

Le Budget 2018 étant équilibré, et après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide **de ne pas modifier ces taux pour l'année 2018.**

e) Questions diverses :

1. Mr le Maire donne lecture de **l'offre d'acquisition par TDF** d'une partie de la parcelle cadastrée A 783 (120 m2). Une antenne y est implantée depuis de nombreuses années. Le montant définitif de cette vente serait de 35 030 €. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette offre de TDF et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente. (Le montant ne figure pas dans les recettes du BP 2018).
2. Mr le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le courrier de Mre OUTTIER, notaire, qui l'informe que Mr André LOUIS, natif de Coulomby, décédé le 26 Février 2018 a **rédigé un testament qui institue la commune légataire** à hauteur de 20% de divers comptes bancaires. Les sommes devront être affectées aux travaux de l'église et de la Chapelle Notre Dame des Ardents. Ce legs est accepté à l'unanimité. (Le montant n'est pas encore connu).
3. Le Conseil Municipal demande le **maintien du Tribunal de Grande Instance de SAINT-OMER** dans toutes ses compétences, au nom de la justice de proximité et de qualité.
4. Il est décidé la création de **2 emplois saisonniers** du 24 au 27 Avril pour l'encadrement du **Centre de Loisirs**.
5. Mr le Maire rappelle : **le Repas des Aînés** qui se déroulera le Samedi **12 Mai** à la Salle d'Activités, et **le Parcours du Cœur** le Dimanche **22 Avril dès 9h30** départ de la salle d'Activités.
6. Mr le Maire informe l'assemblée de la disparition des contrats CUI et CAE dans leur forme actuelle. Il s'agira désormais de **Parcours Emploi Compétences** de 9 à 12 mois maximum avec une aide de 45 à 60% de l'Etat.
7. Une nouvelle fois, le stationnement de la benne sur le parking proche de la Chapelle Notre Dame des Ardents est évoqué. **Mr le Maire a demandé son enlèvement par courrier.**
8. La parcelle voisine du verger situé à Watterdal, a été nettoyée par les agents communaux. Ces derniers, comme c'est la tradition depuis de nombreuses années, ont récupéré le peu de bois obtenu après élagage.
9. Le zonage de la commune dans le cadre du PLUI n'est toujours pas fixé par la CCPL.



COMPTE-RENDU - MAI 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 24 Mai 2018

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mr Christophe Leclercq.(absent excusé).

Secrétaire de la séance : -Mr Jean Marie GUILBERT.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 5 Avril 2018, Mr le Maire apporte quelques précisions sur les différents points abordés ce jour-là :

- a. Le Centre de Loisirs organisé les 24/25/26/et 27 Avril 2018 en association avec la commune de NIELLES-les-BLEQUIN a donné entière satisfaction. Vingt-cinq enfants y ont participé.
- b. L'offre d'Acquisition pour l'Antenne TDF est en cours. Un géomètre a effectué les relevés nécessaires. Il a remarqué que le bout du chemin d'accès n'est plus à sa place Son document d'arpentage est attendu.
- c. Une vingtaine de personnes ont participé au Parcours du Cœur du 22 Avril. Un don de 50€ a été effectué.
- d. Il est à regretter les absents de « dernière minute » au repas des Aînés

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Règlement local de publicité Intercommunal: Dans le but de protéger plus efficacement certaines parties de son territoire d'une publicité trop envahissante (porte du littoral, certaines entrées de villes et villages), et de pouvoir donner la possibilité à la CCPL de pouvoir elle-même instruire les demandes d'enseignes et pré-enseignes sur son territoire, par délibération en date du 29 janvier dernier, le conseil communautaire a débattu des objectifs et orientations du règlement local de publicité intercommunal à l'échelle des 36 communes. Un débat similaire doit être organisé au sein du conseil municipal de chaque commune. Mr le Maire donne lecture des orientations retenues suivant les zones (-1 : Habitations, équipements et activités isolées; -2 : Activités artisanales, commerciales; -3 : hors agglomération) et le type de dispositif. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **adopte ce règlement de publicité mais demande l'installation de panneaux spécifiques pour permettre la publicité des manifestations organisées par les municipalités et les associations locales.**

b) PLUI: Dans le cadre de l'élaboration de ce document, la CCPL et l'agence d'urbanisme demandent au Conseil Municipal de déterminer la **future zone à urbaniser** pour une réalisation à minima de 26 logements. Deux scénarios sont proposés. Mr le Maire présente les schémas et les orientations d'aménagement et de programmation. Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 voix contre, décide de retenir le 1er scénario** mais demande une petite extension du site ouest afin de pouvoir réaliser correctement la liaison entre les deux sites par une voie motorisée.

Par ailleurs, chaque commune est invitée à fixer la liste des **emplacements réservés** qu'elle souhaite inscrire dans le PLUI. IL s'agit d'espaces que la commune souhaite acquérir pour pouvoir y construire un équipement, un bâtiment public, un parking, implanter ou élargir une voirie.... Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que les **parcelles suivantes : C N°552 (bande de 8 m), C N°488 (en totalité), C N° 555 (bande de 50 m côté rue du stade), C N°523 (pointe en prolongement du parking communal situé section C N°7)** soient inscrites comme emplacements réservés dans le PLUI en cours d'élaboration.



c) Parcours Emploi Compétences: Mr le Maire rappelle que le contrat CUI de Mme Marilène Deneuville qui intervient à l'école maternelle, va se terminer le 31 Août 2018. Il ne pourra pas être renouvelé. Un nouveau dispositif "le Parcours Emploi Compétences" avec le recrutement d'une autre personne est possible, cependant Mme Marilène Deneuville demande si elle peut bénéficier d'un CDD. Le reste à charge de la rémunération étant réparti entre les trois communes du RPI, il faut l'avis des conseils municipaux de Bayenghem et Coulomby. **La décision sera donc prise lors de la prochaine réunion.**

Mr le Maire propose également de demander l'avis de ces communes pour la titularisation de Mme Nadège Bourbiaux, responsable de la garderie, en contrat CDD depuis novembre 2012. (le coût du service étant pris en charge par les trois communes).

d) Centre de Loisirs Multi-sites : Comme l'année précédente, un centre de loisirs sur le thème du Cirque sera organisé en association avec la commune de Nielles les Bléquin du 9 au 30 Juillet 2018. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer : - les **mêmes tarifs pour les familles** qu'en 2017, - ainsi que les **mêmes indemnités** aux 14 animateurs de la structure. Les inscriptions doivent être faites pour le 15 Juin.

e) Ducasse : Elle se déroulera les **28/29/et 30 Juillet**. Au programme : - randonnée pédestre, brocante, pétanque, Feu d'Artifice, spectacle du centre de Loisirs,... Une réunion d'organisation sera programmée début Juin

f) Questions diverses :

1. Rubans roses en Pays de Lumbres: Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par cette nouvelle association. Il est décidé de lui accorder une **subvention de 100 euros**.

2. Indemnité de Mr Pascal HENON, employé communal: Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal le changement de grade de Mr P HENON à compter du 1^{er} Janvier 2018. Celui-ci ne permet pas une évolution de carrière satisfaisante. Au regard des travaux spécifiques réalisés par l'agent, considérant que son ancienneté ne peut être reprise et dans un souci d'équité, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lui accorder **l'I A T au coefficient 7**.

3. Véhicule électrique: Mr le Maire donne lecture du **contrat et de la convention avec la société CLEM pour l'organisation de l'Auto partage** du véhicule électrique (réservations et mise à disposition des clefs du véhicule). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'autorise à signer les documents. **Une présentation du service est programmée le Lundi 4 Juin à 18h30 devant la mairie.**

4. Une Borne de recharge électrique sera installée sur le parking à proximité de la mairie. Elle sera subventionnée à 80% dans le cadre du TEPCV de la CCPL.

5. INSEE: Le recensement de la population est prévu du 17 Janvier au 16 Février 2019. Mme Nathalie Fleury, secrétaire de mairie, en sera le coordonnateur communal.

6. Contrat Enfance/Jeunesse avec la CAF du Pas De Calais : Mr le Maire est autorisé à signer l'avenant qui prévoit l'organisation d'activités pendant les petites vacances scolaires.

7. A la demande de Mr G Descamps d'Acquin, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente d'une petite partie d'un **chemin rural** (environ 400 m²) **situé section ZC N°20 « Le fond de Ramindal »** sur le hameau de la Raiderie car il s'agit de l'extrémité d'une impasse qui permet uniquement d'accéder aux parcelles de Mr Descamps. Le tarif demandé est de 2 euros le m². La surface exacte reste à déterminer par un géomètre. Tous les frais seront à la charge du demandeur.

8. Les travaux pour canaliser les eaux de pluie sur Watterdal sont évoqués. Un relevé de points de niveau sera réalisé et d'autres **solutions pour améliorer cette évacuation** seront recherchées.



SUITE des TRAVAUX 2018

Rénovation de l'éclairage public



Nettoyage des fossés rue du Lusquet et entrée de Watterdal





Elagage des arbres en bordure des voies de circulation



Réparations Voirie



Installation du compteur électrique pour la recharge du "véhicule d'autopartage"





Station d'Autopartage Clem

Véhicule Nissan Evalia 7 places

Seninghem - Pays de Lumbres - 90 rue principale, 62380



UTILISATION : Assurance tous risques - conducteurs inconnus

- 1/ Les employés de la commune enregistrés sur la plateforme dans le cadre de leur travail : Accès gratuit !
- 2/ Les associations enregistrées sur la plateforme pour un usage strictement associatif : Accès gratuit !
- 3/ Le "Tout Public": l'utilisateur doit s'inscrire sur la plateforme. Il charge l'image de son permis de conduire. Il accepte un mandat de prélèvement SEPA pour la caution.

Durée dans les 3 cas de 5h à 22h. Abonnement mensuel uniquement en cas de réservation dans le mois 4€/mois

Service gratuit jusqu'au 31/12/2018 puis 1€/heure (à confirmer) à partir du 1er Janvier 2019

RESERVATION:

- 1/ Se connecter au site "clem.mobi"
- 2/ Cliquer sur : Je m'inscris (en haut à droite)
- 3/ Cliquer sur : S'inscrire au service situé dans votre ville (rectangle vert) - étape 1/3 Sélectionnez votre communauté "Pays de Lumbres"
- 4/ Informations personnelles : Nom - Prénom - E-mail - Nom d'utilisateur - Mot de passe - Permis de conduire à télécharger.
- 5/ Réservation : créneau à choisir - confirmation - code à 9 chiffres pour la boîte à clés située sur le mur de la mairie.



SERVICE de DISTRIBUTION de PAINS



Le «DistribPain» est le distributeur automatique de baguettes, pains et autres viennoiseries accessibles 24h/24 et 7j/7.

Bistrot Epicerie Multiservice de Village

Bistrot Epicerie Multiservice de Village - 90A Rue principale, 62380 Seninghem, France

Heures d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 16:00 - 20:00 /
Mercredi : Fermé / Samedi - Dimanche : 11:00 - 20:00



Les DELICES de LEA



Atelier de plats à emporter !

Commande sur réservation uniquement au 03.21.38.05.92

- Ouverture hebdomadaire : le Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h au 2 impasse du Blanc Guénon 62380 Seninghem

Tous les Dimanches de 18h30 à 22h devant le bistrot!

BIBI ' FRITERIE





La MUNICIPALITE de JANVIER à JUIN 2018

Samedi 13 JANVIER 2018 : CEREMONIE des VŒUX 2018



Cette cérémonie est aussi l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux à qui l'on a décerné le Diplôme d'Honneur du Travail, promotion du 1er Janvier 2018.

Dimanche 1er Avril 2018 : CHASSE aux ŒUFS de PAQUES





Samedi 7 Avril 2018 : NETTOYONS la NATURE



Samedi 21 Avril 2018 : TERREAU GRATUIT à la disposition des habitants du village.



Dimanche 22 Avril 2018 : PARCOURS du CŒUR





Mardi 8 Mai 2018 : CEREMONIE COMMEMORATIVE



Samedi 12 Mai 2018 : Banquet des Aînés





MINI-CENTRE de LOISIRS -Vacances d'Avril 2018



KERMESSE SCOLAIRE du RPI





Les ASSOCIATIONS de JANVIER à JUIN 2018

Mercredi 10 JANVIER 2018 : Le CLUB de l'AMITIE FÊTE les ROIS



Mercredi 10 JANVIER 2018 : REMISE des SURVETEMENTS de la JSSN



Mercredi 14 février 2018 : Repas du Club de l'Amitié





Vendredi 23 février 2018 : Réunion de préparation au Trail Evasion



Vendredi 24 FEVRIER 2018 : Carnaval des Ecoliers



Dimanche 25 Février 2018 : TRAIL EVASION - Reco (reconnaissance du terrain) de 15km





MARS 2018 : APRES MIDI RECREATIF SPECIAL LOTO par le Comité des Fêtes



Dimanche 25 Mars 2018 : 10ème Edition du TRAIL EVASION





Dimanche 1er Avril 2018 : CHASSE aux ŒUFS - Enigmes par le Comité des Fêtes



Dimanche 8 Avril 2018 : PREMIERES EUCHARISTIES



Dimanche 6 Mai 2018 : ROUTE 36 - L'association Atipic Car's





Vendredi 11 Mai : Remise des chèques aux associations "les Délices de Léa" et" Hugo Changer ma Vie"



Vendredi 25 Mai 2018 : La FÊTE des VOISINS par le Comité des Fêtes



Samedi 9 Juin 2018 : Le GALA de DANSE organisé par "Seningh'en Danse"

